

pays communistes sont considérables, nous devrions accorder plus de concessions commerciales au Japon afin d'accroître nos ventes de blé. Je suppose que nous n'avons pas enregistré plus de ventes à ce pays cette année et qu'il n'y aura pas de changement. Au lieu de verser ces \$160,000, nous aurions mieux fait d'envoyer du blé en contrepartie.

Bien que le ministre propose de remettre le remboursement des prêts de crédit agricole, à mon avis ce n'est pas une vraie concession ni une juste appréciation du problème des agriculteurs de l'Ouest. Pourquoi n'accorde-t-il pas une prorogation des échéances de l'intérêt payable sur ces prêts? En ne faisant que remettre le remboursement et permettre ainsi à l'intérêt de s'accumuler, les dettes des agriculteurs s'accumulent aussi. Une prorogation des échéances de l'intérêt contribuerait à alléger le fardeau des agriculteurs.

Mon neuvième point, monsieur l'Orateur, porte sur la déclaration du ministre qu'il y a eu une augmentation considérable dans la promotion des ventes. Est-ce que cela n'arrive pas un peu tard? Nous avons éprouvé des difficultés à vendre du blé depuis deux ans, ou plutôt depuis environ quatre ans. Mais les plus grandes difficultés sont survenues au cours de l'an dernier. Pourquoi annoncer aujourd'hui une forte augmentation de la promotion des ventes? J'espère que dans six mois d'ici le ministre ne viendra pas nous annoncer de nouveau qu'il y a eu un nouvel accroissement. Cela ne suffit plus, étant donné la situation financière difficile dans laquelle les agriculteurs de l'Ouest se trouvent actuellement quant aux liquidités.

M. A. B. Douglas (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, j'interviens à cause de l'inquiétude que m'inspire le problème soulevé dans la motion, inquiétude triplement motivée. Tout d'abord, en tant que Canadien, je suis inquiet des répercussions sur l'économie du Canada des revenus réduits des céréaliculteurs de l'Ouest, surtout si on permet à cet état de choses de durer. La plupart des crises économiques de notre pays ont suivi de près les périodes difficiles pour les agriculteurs par suite de bas prix ou de mauvaises récoltes ou des deux. J'estime qu'Ottawa devra tenir sérieusement compte de ce facteur quand il songera aux remèdes.

En deuxième lieu, je suis inquiet parce que la plupart des agriculteurs de ma circonscription sont des céréaliculteurs et qu'en outre les agglomérations urbaines de ma région dépendent aussi en grande partie d'une agriculture saine et prospère. Une des raisons pour lesquelles j'ai été élu, c'est que je suis moi-même agriculteur, et mes commettants ont cru que je parlerais en leur nom. Je saisis

donc l'occasion pour tenter de nouveau de faire comprendre au gouvernement la nécessité de prendre des mesures correctives de toute urgence.

• (8.40 p.m.)

Ma troisième raison est probablement égoïste. Plusieurs membres de ma famille ont grand besoin d'argent comptant, comme on le dit dans la motion à l'étude. Ce manque d'argent est particulièrement pénible pour les jeunes agriculteurs qui tentent de s'établir. Bien des jeunes, se fiant aux prévisions optimistes des hommes politiques, des spécialistes canadiens et internationaux en alimentation et d'autres, se sont beaucoup endettés ces dernières années pour acheter des terres et des machines. Ils sont maintenant incapables d'honorer leurs engagements. Pour cette seule raison, parce que les fonctionnaires du gouvernement étaient parmi ceux qui ont affirmé l'existence d'un marché illimité pour nos céréales, je dis que le gouvernement a la responsabilité d'apporter une aide appréciable à l'industrie des céréales. Avant longtemps peut-être, nos céréales seront de nouveau demandées. Nous devons nous assurer que ces producteurs, surtout les plus jeunes, demeurent dans l'agriculture, car nous aurons besoin d'eux dans l'avenir.

D'autres l'ont dit, monsieur l'Orateur, il faut vendre le blé: voilà l'exigence et voilà le remède. Peut-être sied-il de considérer les choses sous un jour nouveau. Je constate que le gouvernement a nommé récemment M. Charles Gibbings à la Commission du blé. Des cultivateurs et des associations agricoles ont demandé à être représentés au sein de la Commission. Le gouvernement a répondu à leur appel. Non seulement Charles Gibbings est-il un vrai cultivateur de la Saskatchewan, mais il a été durant plusieurs années président de l'une des associations agricoles les plus efficaces et les plus influentes du Canada, voire du monde: le syndicat du blé de la Saskatchewan. Nul doute que si la Commission canadienne du blé a besoin d'être renouvelée, Charlie Gibbings y verra. Je tiens à le féliciter publiquement de sa nomination, et à louer le gouvernement d'avoir fait appel à ses services. Je suis convaincu que la très grande majorité des fermiers de l'Ouest s'en réjouiront à leur tour.

Au cours du débat cet après-midi, le ministre de l'Agriculture (M. Olson), a parlé de certaines mesures qu'a prises le gouvernement à l'intention des producteurs de céréales de l'Ouest. Certains vis-à-vis ont fait peu de cas de certains programmes. Ils n'ont peut-être pas suffi à résoudre le problème qui découle surtout de la diminution des marchés. Je suis certain, toutefois, que les gens raisonnables